

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Création et
assujettissement
à la TVA du
budget annexe
Maison de
santé**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 23
▪ représentés : 7
▪ absents : 3

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
16 mars 2021

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Adjoint, Monsieur Raoul DALLE (Madame Marie PAOLI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Betty ZAMPIELLO (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

Absents : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointes, Monsieur Christophe LACAS, Conseiller Municipal.

30 MARS 2021

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Monsieur François ROBIN, Adjoint, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il est rappelé que les opérations foncières et immobilières à usage professionnel doivent être inscrites au sein d'un budget annexe. C'est le cas de la construction d'une maison de santé donnant lieu à la conclusion d'un contrat de crédit-bail au terme duquel les professionnels de santé peuvent devenir propriétaires de cette même maison de santé.

Aussi, il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la Taxe sur la Valeur Ajoutée dénommé « Maison de Santé », au sein duquel seront identifiées toutes les écritures comptables associées à cette opération de construction d'un ensemble immobilier faisant l'objet d'un crédit-bail immobilier, y compris celles déjà engagées et comptabilisées sur le budget principal de la Ville, aussi il vous est proposé :

- **DE CREER** un budget annexe lotissement en M14,
- **D'ACTER** l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée de ce budget annexe.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le **21 AVR. 2021**
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 25 mars 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

